L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 AVRIL 1893. — 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
[illegible] 73 rue de Chartres

Entered at the Post Office at New Orleans, La. [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 29 AVRIL 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LES SOLDATS FRANÇAIS DANS LES ALPES.

Quelques jours avant l'arrivée de l'empereur d'Allemagne en Italie, Jean Frollo écrivait, dans le *Petit Parisien*:

Les Italiens ne cachent pas qu'ils sont ennuyés de la nouvelle visite que va leur faire l'Empereur d'Allemagne.

Décidément, ce souverain est un peu encombrant; on consent bien à s'allier avec lui, mais on trouve qu'il proclame cet accord avec trop d'ostentation. La politesse italienne est faite de ruse, et on s'offusque à Rome des démonstrations bruyantes de Guillaume II. On le voudrait plus discret; on voudrait surtout qu'il n'eût pas l'air de vouloir passer l'inspection de ses alliés.

Et, à ce propos, on racontait, ces jours-ci, une assez amusante anecdote:

—Si Votre Majesté mourait, disait un courtisan à Napoléon 1er, quel événement pour l'Europe!

—Bah! répondit avec philosophie Napoléon, l'Europe ferait simplement: "Ouf!"

Les Italiens, à qui, d'ailleurs, les visites de l'empereur d'Allemagne coûtent très cher, et qui n'ont guère les moyens de dépenser des millions en réceptions et fêtes, ne manqueront pas, eux aussi, de pousser un soupir de satisfaction lorsque partira leur trop compromettant et trop coûteux allié!

C'est l'instant, quand l'ennemi de la France se rend en Italie, de porter les yeux vers notre frontière des Alpes. Et nous pouvons le faire avec satisfaction. Comme celle de l'Est, cette frontière-là est bien gardée.

Depuis une quinzaine d'années, on a transformé de fond en comble les conditions défensives des Alpes françaises. Il importe de le rappeler. Un écrivain militaire, M. Aubry-Dumazet, constatait tout récemment que les places d'armes et les forts d'arrêt de cette région sont demeurés dignes de leurs noms: Albertville, Grenoble, Briançon et Nice, formidablement défendues, approvisionnées abondamment, pourraient soutenir des sièges longs et difficiles; d'autre part, la garde des montagnes est maintenant permanente; chaque vallée, chaque groupe de hauteurs constitue un secteur que les mêmes compagnies de chasseurs alpins parcourent l'été, avec lesquels elles se familiarisent, dont ils connaissent les moindres détails, où ils organisent des postes.

"Partout où le pied peut se poser, écrivait M. Aubry-Dumazet, nos chasseurs ont passé; ils ont couronné toutes les crêtes, et une invasion n'est pas à redouter: les luttes se dépasseraient guère les premières pentes des Alpes-frontières."

Nous sommes loin, on le voit, des temps où nous ne pouvions guère opposer à l'ennemi, de ce côté de la France, qu'une résistance précaire. C'était en 1814. Rien n'était préparé pour arrêter nos adversaires. Les places de Briançon, Mont-Dauphin, Queyras, Embrun, Grenoble étaient abandonnées; leurs remparts tombaient en ruines, leur armement était nul. Et, pourtant, telle était l'énergie de nos combattants que des poignées d'hommes, incessamment réduites par la mort, réussissaient à garder la ligne très longue et alors peu défendable qui sépare le Dauphiné de la Savoie.

Nos soldats actuels ont hérité du courage de leurs ancêtres; mais, de plus, ils ont pour auxiliaire le puissant système de défense des Alpes.

Les chasseurs alpins sont devenus populaires, comme autrefois les zouaves, les turcos, les spahis; quand ils passent, dans nos régions montagneuses du Sud-Est, avec leur béret crânement incliné sur l'oreille, leur ceinture bleue, leur allure dégagée, on les acclame joyeusement.

C'est que personne n'ignore leur audace, leur dévouement, leur entrain. Ces soldats de la montagne, qui vont à travers les pics neigeux, les glaciers périlleux, les profonds abîmes, méritent bien qu'on les encourage. Et volontiers, comme a dit l'écrivain militaire que je citais tout-à-l'heure, on se les représente, là-haut, sur les sommets, mettant bravement leurs petits canons en batterie sur des crêtes où les aigles seuls semblaient pouvoir atteindre.

Hier encore, leur éloge venait tout naturellement sous la plume d'un de nos plus célèbres littérateurs, M. André Theuriet, qui, après une excursion pédestre sur la frontière italienne, rentrait à Nice.

"J'ai rencontré, disait-il, sur le quai Masséna, le bataillon de nos chasseurs alpins qui revenait de la promenade; sac au dos, le fusil sur l'épaule, droits et allègres, les petits soldats aux guêtres poudreuses, ils sautaient malgré la fatigue, et il y avait dans leur démarche alerte et souple quelque chose de joyeux et d'assuré, dans leur physionomie ouverte un entrain sans pose et sans fanfaronnade."

Précisément, M. Theuriet venait de voir, en Italie, des "bersagliers",—les soldats spéciaux destinés à être opposés à nos chasseurs alpins,—et il s'empressait d'ajouter: "En mon cœur, la note patriotique se mit à claironner à l'unisson, car—dussé-je être accusé de chauvinisme,—j'avais constaté avec orgueil que nos petits Alpins avaient la mine plus virile et plus martiale que les bersagliers aux chapeaux empanachés comme des coiffures d'opéra-comique."

Voilà qui prouve que, nouveaux venus dans l'armée, nos chasseurs alpins ont su vite se classer parmi les troupes d'élite. Ils sont prêts, nous affirme-t-on, à renouveler les exploits presque fabuleux de ces fiers combattants de jadis qui ont contenu dans les montagnes du Sud-Est les invasions ennemies. Par six fois, nos Alpes de Provence et du Dauphiné ont servi de rempart à la patrie; par six fois, nos soldats y ont montré les qualités de notre race pour la guerre de montagne.

Je parlais, tout-à-l'heure, du dévouement de nos chasseurs alpins; il en faut pour vivre dans des postes placés à des altitudes de 1,500 et même 2,000 mètres. Malgré la rigueur des hivers, les soldats, bloqués par la neige, y demeurent sans se plaindre!

Bien entendu, on n'envoie dans ces postes d'occupation des sommets des Alpes que [illegible] la vie [illegible] rude, que des hommes solides. [illegible] doit [illegible] pour résister à l'isolement, au milieu des neiges. [illegible] matin, dans la saison des bourrasques, il faut déblayer les toits et les abords des baraquements, pour ne pas être, à la longue, complètement enseveli.

Si vous voulez les détails sur la vie de nos chasseurs dans la montagne, c'est encore M. Aubry-Dumazet que je les emprunte [illegible] qu'il les connaît bien.

[illegible] de vivres, [illegible] si la neige [illegible] sont aussi variées que possible [illegible] quelques uns des moutons du troupeau installé dans une bergerie voisine du poste; en outre, on possède des pommes de terre, soigneusement ensilées à l'abri du froid; enfin, chaque poste a son four, et le pain frais ne manque jamais. Les chasseurs alpins ont double ration de vin, de sucre, de café, et la ration de viande est pour eux augmentée de 100 grammes.

Il est inutile de dire que le bois de chauffage est amassé en abondance. Pendant des semaines entières, longues et moroses, le feu est la seule réjouissance des chasseurs. Et il importe qu'il soit vif et nourri, car le froid est rigoureux là-haut, comme on pense! Pour se distraire, nos soldats ont les livres de la petite bibliothèque du poste; ils ont aussi les interminables parties de dames, de loto et de dominos.

Chaque poste est relié avec la garnison ou le bourg voisin par le téléphone et le télégraphe, mais parfois la bourrasque rompt les fils; alors, on se sert du télégraphe optique.

En quelques lignes, voilà l'existence de nos soldats dans les Alpes. Je passe sur leurs marches et leurs excursions. Ai-je besoin de dire qu'elles seront, la plupart du temps, très périlleuses?

Parfois, en Savoie ou dans le Briançonnais, la neige atteint plus de trois mètres; alors, les soldats sont chaussés de "raquettes", et, coiffés du "passe-montagne", tenant dans leurs mains gantées le bâton ferré dit "alpenstock", ils avancent prudemment. On suit des sentiers en corniche, on frôle des abîmes. Mais avec l'habitude—et des jambes robustes—on se fait à ces marches dangereuses. On grimpe le long des pentes à pic, sans crainte des avalanches. Et on dresse plus d'une fois la tente à 2 ou 3,000 mètres d'altitude!

Aussi peut-on dire, avec l'écrivain à qui nous devons tous ces curieux renseignements, que nos petits chasseurs valent ces volontaires de la République qui sous les ordres de Masséna, il y a cent ans, couronnaient de canons portés à bras les crêtes réputées inaccessibles. Et les chasseurs ne sont pas seuls à être ainsi aguerris: un grand nombre de compagnies d'infanterie sont exercées à la lutte de montagne; on les emploie à la garde des hauts passages; et bien que ces manœuvres soient nouvelles pour eux, ces alpinistes improvisés sont vite habitués aux privations et aux fatigues. Bref, la défense est excellente, et notre drapeau, là-haut, sur les sommets, est aussi bien gardé que dans la plaine.

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.
W. A. Noyes, 820 *Powers' Block, Rochester, N. Y.*

Les nouveaux et les anciens clients sont bien accueillis au magasin de Philip Werlein, 135 rue du Canal, par le gérant, M. Robt Harry et ses assistants.

De merveilleux pianos et orgues en vente à bas prix pour du comptant et à des conditions faciles au gré des acheteurs.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer restaure aux cheveux gris leur couleur primitive, et les rend vigoureux et abondants.

LOUISIANE.

(Correspondance de l'*Abeille*.)

Natchitoches, Lne, 25 avril 1893.

Messieurs les Editeurs,

Le progrès, quoique lent, est assuré. Le pont en fer, dont la construction commencera sous peu, coûtera $15,500. Le Conseil de ville s'occupe de la question des "water works". Notre chemin de fer est terminé jusqu'au Grand Ecore, sur la Rivière Rouge; il sera probablement prolongé jusqu'à Shreveport, par la Vallée de la Rivière Rouge. Le président de la compagnie et son corps d'ingénieurs inspectent la ligne. Il est déjà assuré du droit de passage. La Vallée offre d'immenses avantages. Shreveport, qui y aboutit, est une belle localité, riche d'avenir; son commerce s'étend partout, offre des facilités telles, que beaucoup de marchands qui, autrefois, ne connaissaient que la Nouvelle-Orléans, s'y approvisionnent. Ce déplacement d'affaires est, sans doute, dû au nombreux chemins de fer qui y aboutissent. Sur tous les parcours de ces différentes lignes, naissent des villes, comme par enchantement. Le déplacement, du reste, se voit partout. Le Lac Charles, Lafayette, Alexandrie, les Opelousas, que j'ai visités, en sont un exemple. Il en est de même de notre Rivière-aux-Cannes. Depuis l'établissement du "Natchitoches Rail Road", les habitations changent de mains, les nouveaux-venus remplaçant l'ancienne population créole. A la Station de Bayou Natchez, autrefois au milieu de bois et de marécages, s'élève une petite ville ayant cinq magasins, un bureau de poste, et autres bâtisses locales, ainsi qu'un moulin à scie.

Les récoltes s'annoncent assez bien. Il y a réduction sur le coton et augmentation sur d'autres produits—ce qui est de bon augure.

Notre ville s'enorgueillit de deux clubs, dont l'un "le Comus" compte 45 membres.

Chacun se prépare pour la réunion de l'association de la Presse. Les comités sont nommés. Il est à espérer que l'*Abeille*, ce vieux champion de la population créole, y sera représentée.

Agréez, etc.,

L. D.

Le Louisiana Review, Nouvelle Orléans, du 26 avril:

Décidément, dit le *Clairon*, de la paroisse St-Landry, l'invention de J. B. G. Donato, a obtenu un succès complet. La machine qu'il vient de construire résiste à la pression atmosphérique; elle élève l'eau à une très grande hauteur. Elle est appelée à opérer une heureuse révolution dans la culture du riz; elle facilite, énormément, le transport de l'eau; elle convertit un puits ordinaire en puits artésien. L'inventeur part, la semaine prochaine, pour prendre son brevet d'invention. A son retour, il commencera à exploiter sa machine, qu'il fera construire ici même.

—Washington, même paroisse, fait, tous les jours, des progrès. Elle avait déjà une banque, une filature de coton, une nouvelle école en construction et, bientôt, une salle d'opéra; il vient de s'y organiser encore une association de construction et d'emprunt.

—Hammond, paroisse Tangipahoa, a expédié en une seule semaine, tout récemment, 5,266 caisses de fraises—une industrie fructueuse, comme on le voit.

—Dans la paroisse Caddo, le Chemin de fer de Natchitoches et de la Vallée de la Rivière Rouge fait faire des études en vue de prolonger sa ligne jusqu'à Shreveport. Ainsi, trois chemins de fer nouveaux; le Kansas City, Pittsburg et Gulf, le Sherman et Southern et le Natchitoches tendent à converger vers Shreveport. Il est question aussi d'une quatrième ligne qui y aboutirait, celle dite du Sherman, Shreveport et Southern.

—On cite à Markeville, paroisse Avoyelles, un planteur, M. Pierre Juneau, qui vient de tuer un porc monstre pesant 550 livres net, plus 35 gallons de graisse.

—Dans la paroisse Ibérie, il s'est établi une station sur le chemin de fer de la Nouvelle Ibérie à Abbeville. Cette station appelée Erath est de rapides progrès.

Dans la paroisse Jefferson, la fabrique de mousse Frasering a été louée par des habitants de la Nouvelle-Orléans qui veulent l'agrandir. Les travaux vont commencer le 1er mai, sur une grande échelle.

—Une ligne téléphonique vient d'être établie entre Lafayette, paroisse du même nom, et Pont Breaux.

—On parle, dans la paroisse Richland, d'une extension du chemin de fer New Orleans et North Western, allant de Rayville à Collins, et se reliant avec la ligne Houston, Central Arkansas et Northern.

UN MARI ASSASSIN.

COUR D'ASSISES DE LIÉGE.

La Cour d'assises de la province de Liége, Belgique, a jugé, dernièrement, une affaire criminelle qui causa, dans le royaume, il y a plusieurs mois, une profonde émotion.

Pascal Brixhe, maître charretier, s'était marié, en 1880, avec une jeune fille de dix-huit ans nommée Marie Debouny. Il n'était âgé lui-même que de dix-neuf ans.

Quatre enfants naquirent de cette union, dont les débuts furent des plus heureux.

Le mari gagnait largement sa vie; quant à Marie Debouny, personne honnête et travailleuse, elle remplissait, avec un soin parfait, ses devoirs de ménagère.

En 1887, Brixhe changea brusquement d'attitude; il devint grossier et violent envers sa femme.

La raison de ce revirement est facile à comprendre.

Le maître charretier s'était épris d'une jeune fille de seize ans, nommée Marie Leclercq, dont il avait fait sa maîtresse et qu'il avait eu l'impudence d'installer au foyer conjugal.

Marie Debouny ne put supporter une telle promiscuité. Elle se retira chez ses parents et intenta, malgré les démarches réitérées de son mari, une instance en divorce contre ce dernier.

Le 24 novembre 1892, Brixhe furieux, fit faire, par l'intermédiaire de sa maîtresse, une dernière tentative auprès de sa femme. Que fut-il dit au cours de cette entrevue? Assurément, Mme Brixhe y fut l'objet de menaces terribles, car elle en sortit absolument terrifiée.

De sombres pressentiments l'avaient assaillie. On va voir qu'ils étaient justifiés.

LE DRAME.

Pendant la nuit qui suivit, la jeune femme reposait dans son lit avec son plus jeune enfant, quand, vers deux heures, elle entendit le bruit de pas lourds dans l'escalier.

On frappe à la porte.

Mme Brixhe saisie d'épouvante, ne répondit pas. Elle resta glacée et inerte.

Qu'allait-il se passer?

Ce fut pour elle un instant d'angoisse terrible.

Bientôt la porte volait en éclats. Un homme de haute taille surgissait dans les ténèbres. Sans prononcer un mot, il saisit Mme Brixhe par la taille, la souleva de sa couche; puis, s'approchant de la fenêtre, qu'il avait ouverte au préalable, il précipita la malheureuse jeune femme, du quatrième étage, dans la rue.

La chute fut fatale.

Mme Brixhe eut le crâne fracassé, l'épine dorsale brisée, et mourut presque aussitôt.

Cette scène effroyable n'avait eu qu'un seul témoin: la petite Brixhe, que le criminel avait épargnée.

Interrogée, l'enfant fit, au juge d'instruction, des déclarations très précises, et ne cessa d'accuser Brixhe, avec énergie.

Les constatations ont confirmé le récit de la fillette, mais, quelque accablantes que soient les charges recueillies, le meurtrier a nié violemment.

LES DÉBATS.

A l'audience, son attitude est la même.

—Ma fille ment à dessein, ou se trompe—s'exclame-t-il, mais ce n'est pas moi qui ai tué Mme Brixhe.

Ecoutons maintenant les déclarations de l'enfant:

Elles sont—on va le voir—d'une grande netteté.

La petite Brixhe est en deuil, sa figure respire une grande franchise, les yeux sont intelligents.

D.—Aimez-vous bien votre père?
R.—Oui, mais "j'avais mauvais," parce qu'il battait ma mère.
D.—Est-ce par les mains ou les pieds que votre père a tiré votre mère du lit?
R.—C'est par les mains, puis par les pieds.
D.—A-t-il allumé beaucoup d'allumettes?
R.—Une; il en avait encore une en main pour sortir.
D.—La scène a-t-elle duré longtemps?
R.—Non.
D.—Votre père a-t-il parlé à votre maman?
R.—Non. Pas un mot. En arrivant il a ouvert la fenêtre, puis a tiré ma mère du lit.
D.—Etes-vous sûre que c'était votre père?
R.—Oui, je l'ai reconnu.
D.—N'était-ce pas un autre?
R.—Non.
D.—Votre mère vous parlait-elle de votre père?
R.—Oui; elle m'a mis au courant de son procès en divorce.
D.—Vous étiez là quand Marie Leclercq est venue chez votre mère?
R.—Oui; elle a dit si ma mère ne rachetait pas mon père, elle pourrait s'en repentir.
D.—Quand avez-vous reconnu votre père?
R.—Quand il m'a pris le bras je l'ai reconnu à la voix, puis quand il a allumé l'allumette. Je l'ai encore reconnu.

Confronté ensuite avec sa fille, l'accusé, qui n'avait pas assisté à cet interrogatoire, nie, mais l'enfant maintient ses allégations avec la plus grande énergie:

L'Accusé.—Je suis innocent. La petite aura mal regardé.

La petite Brixhe affirme, devant l'accusé, qu'elle l'a reconnu.

Le jury, après une courte délibération, a rapporté un verdict affirmatif, mais mitigé par les circonstances atténuantes.

Brixhe a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

UN FILOU.—Mme G......, demeurant rue Bonne-Nouvelle, Paris, cherchait, depuis quelque temps, un emploi. A diverses reprises, elle avait fait des annonces dans les journaux, en demandant une place de caissière ou d'employée.

Un après-midi, un monsieur se présentait chez elle, et lui disait:

—Je sais, madame, que vous cherchez à vous placer. J'ai votre affaire. Je suis négociant en bijoux et représente, à Paris, la maison de mon père, établi à Athènes. J'ai besoin d'une femme de confiance pour tenir une boutique, et je suis prêt à vous prendre si vos exigences ne sont pas trop considérables. Dans tous les cas, je suis pressé.

—Oh! monsieur, répondit Mme G...., je me contenterai de ce que vous voudrez bien me donner. Au surplus, si vous êtes pressé, je ne le suis pas moins, car mes ressources s'épuisent et j'allais engager mes pauvres bijoux au Mont-de-Piété.

A cette déclaration, le commerçant dressa l'oreille; il demanda à les voir et Mme G...., sans défiance, étala devant son nouveau patron tout ce qu'elle possédait, c'est-à-dire pour un millier de francs de bagues, boucles d'oreille, bracelets et montres.

Le visiteur les mania, les palpa et se leva bientôt en disant:

—Eh bien, c'est convenu, je vous prends comme employée, et je vous attends.

Puis, il se leva, prit son chapeau et s'apprêtait à sortir, lorsque Mme G.... lui dit:

—Mais monsieur, vous ne m'avez donné ni votre nom, ni votre adresse.

—Ah! c'est vrai, répliqua l'individu, tenez, vous aurez là tous les renseignements.

Il glissa dans la main de Mme G.... un papier plié en quatre, puis s'éclipsa.

Quand ce monsieur eut disparu, Mme G.... déplia le papier.

C'était un chèque à vue, écrit à la main et mentionnant un bon au porteur de 500 francs sur le Crédit Lyonnais, au nom de M. Pananiello.

Mme G.... ne savait que penser, quand ses regards tombèrent sur ses bijoux restés sur la table. Elle les ramassa, mais s'aperçut bien vite qu'il lui manquait une bague et un bracelet d'une valeur de 500 francs.

La pauvre femme comprit qu'elle venait d'être volée.

Au Crédit Lyonnais, où elle se rendit, on lui apprit que le chèque était faux.

A l'adresse indiquée sur le billet, M. Pananiello était totalement inconnu.

Bref, Mme G.... n'eut d'autre ressource que d'aller déposer une plainte entre les mains de M. Brissaud, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

L'INVENTEUR DES CARTES-LETTRES.—Les journaux de Vienne annoncent le suicide d'un boursier de cette ville—Louis Akin—un Hongrois, à qui l'on doit l'invention des cartes-lettres.

Peu de temps avant sa mort, ce malheureux avait écrit une lettre à un journal, de Pesth, pour dépeindre sa situation malheureuse et recommander, après sa mort, sa veuve à la charité de ses concitoyens.

Expulsez les furoncles, les pustules, et les éruptions de la peau, en prenant la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang.

CHEZ LES CHIFFONNIERS. — C'était deuil général, récemment, pour tous les chiffonniers qui habitent dans la cité Falaise, une villa située à Montmartre, près des fortifications de Paris, et qui n'est occupée que par ces chevaliers du crochet.

Un de leurs collègues, Alphonse Picard, âgé de vingt-trois ans, avait été trouvé pendu, le matin même, dans sa resserre à chiffons. Le malheureux avait mis fin à ses jours à la suite d'un désespoir d'amour.

Il y a cinq ans, Picard s'était mis en ménage avec Victorine Mèche, une fillette qui comptait à peine quatorze printemps et que ses parents avaient mise à la porte de chez eux, sous prétexte que leur fille était assez grande pour se suffire à elle-même.

Mais en prenant de l'âge, Victorine prit en dégoût son métier de chiffonnière. Ça lui répugnait de fouiller dans les tas d'ordures. Elle rêvait une position plus élevée: marchande de poisson au panier aurait mis le comble à ses vœux, mais son amant ne voulait pas entendre parler de cela.

Il y a huit jours, Victorine Mèche abandonnait Picard pour aller vivre avec un marchand des quatre saisons habitant rue du Poteau et connu sous le sobriquet de "la Terreur de Montmartre."

Furieux de cet abandon, le biffin alla provoquer son rival. Tous deux vidèrent leur différend en un combat au couteau, dans lequel Picard fut blessé.

Comme il se relevait tout couvert du sang qui coulait de sa blessure, son infidèle maîtresse vint lui déclarer qu'elle n'aimait qu'un seul homme: son nouvel amant, la Terreur de Montmartre.

C'en fut trop pour Picard, il rentra chez lui et se pendit.

Quand on le décrocha, tous les chiffonniers de la cité Falaise vinrent embrasser le cadavre de leur infortuné camarade.

Une collecte fut organisée pour subvenir aux frais de l'enterrement, et tous ces braves biffins versèrent leur aumône.

Puis, dans une réunion qu'ils ont tenue, ils ont déclaré, à l'unanimité, que Victorine Mèche n'était plus digne d'être chiffonnière, et que l'accès de la cité Falaise lui était dorénavant interdit.

LES CHIENS INFIRMIERS.—Il vient d'être annoncé, dans l'armée allemande, une seconde utilisation des chiens.

On sait que, depuis quatre ans, on a beaucoup exercé les dogues au service de garde, mais la fin à laquelle tend l'éducation développant, surtout, les instincts de férocité, on a dû, par prudence, ne pas généraliser l'emploi du dogue.

Alors, on a imaginé, par esprit d'opposition, d'utiliser les danois et certaine race de chiens d'Ecosse.

Ces animaux, attachés au service d'ambulance, paraîtraient posséder des merveilleuses dispositions à rechercher les blessés sur les champs de bataille, et, en général, dans toute la région environnant le poste d'ambulance que traverse un pays.

Par quels procédés arrive-t-on à dresser les chiens dans ce but? L'officier qui en a pris l'initiative n'a pas jugé de voir révéler son système. Il paraît, simplement, que des hommes ont été éparpillés sur une étendue donnée, et les chiens lancés aux recherches, suivis d'infirmiers, ont conduit ces derniers auprès des hommes couchés au hasard et attendant l'arrivée des infirmiers guidés par les chiens.

Des expériences répétées ont obtenu un plein succès, et un rapport fait au ministre de la guerre de l'empire, conclut à la généralisation de l'emploi du chien infirmier.

Au tribunal:

—Vous êtes un brutal. Il paraît que vous battez votre femme avec une tringle de fer!

—Ça, mon président, c'est par économie. J'ai cassé plus de vingt manches à balai.

Le Printemps est à nos Portes.

C'est l'époque de l'année où tout le monde est fatigué. Le sang s'échauffe et le système s'affecte.

Vous avez besoin d'un Tonique.

Préférable au Bœuf, au Vin, au Fer et à la Bière, etc. est le plus grand dépuratif et le fortifiant le

ROYAL GERMETUER DU DR KING.

Il vous rétablira.

Jamais il ne rate son effet.

Toujours il donne satisfaction.

Aussi agréable que de la Limonade.

Fabriqué seulement par la KING'S ROYAL GERMETUER CO. d'Atlanta, Gie.

Faites usage des Pilules de Germetuer du Dr King.

50 pilules dans une boîte—25 cts.
3 fev—

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

CHEMIN DU BAYOU 170.

Près Remparts. Téléphone 479.

La maison exécute avec soins et célérité tous les travaux de son ressort qui lui sont confiés: embaumements, enterrements, etc. Elle fournit à bref délai des voitures pour visites, promenades, soirées, mariages, etc., etc., ainsi que des Tally hos pour piqueniques. A toute heure, jour ou nuit, on peut par téléphone transmettre des commandes. Les prix de l'établissement sont d'une modicité extrême. 21fev93—1an

MASICH.—Décédé hier matin, vendredi, 28 avril 1893, à neuf heures et quart, à l'âge de soixante-six ans, FRANK MASICH, natif de Raguse, Autriche. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les officiers et membres de la United Slavonian Benevolent Association, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu dimanche après-midi, à 3 heures, de sa dernière résidence, No 339 rue Champs-Elysées, entre Roman et Prieur, et de là le cortège se rendra à la Cathédrale St-Louis où la cérémonie aura lieu à 4 heures.

Les journaux de la Californie et de Chicago Slavonian sont priés de reproduire cet avis.
29 avril—2f

Salle de United Slavonian Benevolent Association, 275 rue Dauphine. Les officiers et membres de l'Association sont par le présent notifiés de s'assembler, avec insignes, à leur salle, le dimanche 30 avril 1893 à 1 h P.M. précises, pour assister aux funérailles de notre frère, décédé, FRANK MASICH, 17 ans trésorier, sans autre avis.

Par ordre de
R. G. ABRAMOVICH, Président.
IGNACE GRABRE, Secrétaire.
29 avril.

LES privilèges pour la Fête Champêtre que donnera la Société Française aux Fair Grounds, le 14 mai prochain, au bénéfice de l'Hôpital des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge et pour le fonds de construction du tombeau de la Société, au cimetière St-Louis de la rue de l'Esplanade, seront vendus *séparément* aux Fair Grounds, à 2 heures P. M., dimanche 30 avril.

P. COUGOT,
Président du comité des privilèges.
28 avr—3f

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 28avril—3m

LEON C. DAVID, Pres.
L. P. BOUBY, Secretary Manager.

THE DAVID M'FG CO. LTD.

Gelées, confitures, moutarde, Worstershire Sauce, cornichons, mince meat, compotes, etc.

Spécialité de gelées en pots de terre de 2 livres.
2 avril—3 m Dim Jeudi

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer.lun.dim

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers

No 17 RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.
1er sept -

Compagnie d'Assurances PHŒNIX

DE HARTFORD, CONN.

Successeurs de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Net surplus	1,334,460 81
Actif, valeur réelle	5,676,308 79

Pertes réglées à la Nlle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent-Résident, sera toujours au No 30 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans. 29 mai—1 an

LA MAISON DE MUSIQUE

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit

PHILIP WERLEIN,

135 - - RUE DU CANAL, - - 135

Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.

Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an,dim,mar,ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont *réglées* par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

P. E. CARRIÈRE,

ADMINISTRATEUR,

Coin des rues Canal et Bourbon,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions

Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
1er mars—21 p s -dim.mer

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1893	1,019,608 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, gchs. D. FOUCHER.
18 mai—1 an

PROVIDENT

Savings, Trust and Safe Deposit

BANK,

No 49 RUE DU CAMP.

3 Pour Cent d'Intérêt sur Dépôts.

Cette Banque est prête à recevoir les Dépôts le et après le 1er MAI.

Ouverte tous les jours de 9 A. M. à 3 P. M., excepté les Samedis. Les Samedis de 9 A. M. à 12 m. Les Lundis heures spéciales seulement pour les dépôts de 6 P. M. à 8 P. M.

Des dépôts seront reçus depuis Un Dollar et au-dessus. L'intérêt sera déclaré le 1er juillet 1893 sur les dépôts reçus en mai et juin 1893.

GEO. W. YOUNG, Caissier.
28avril—1m

E. BARBIER,

Successeur de S. Fournier

Horloger et Bijoutier,

60 RUE ROYALE, 60

Entre Bienville et Conti, Nouvelle Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant sa profession.

Garantie complète. Prix modérés. Lunettes, Lorgnettes de Théâtre. Pince-nez.
1er déc 1an

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

23 RUE TCHOUPITOULAS

PAROIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Paroidium Extract* est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc. Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.
11avril—3m

Provident Savings, Trust and Safe Deposit Bank.

LE PREMIER VERSEMENT DE LA SOUSCRIPTION PAYABLE A LA MAISON DE BANQUE

Cette institution est temporairement établie sur le devant du bureau de la Firemen's Insurance Company 49 rue du Camp. Le premier versement de souscription, $25 par action, au fonds capital est maintenant dû, et est payable avant le 1er mai prochain. Heures de bureau de 9 A. M. à 3 P. M.

Il est décidé de recevoir des dépôts à partir de cette date.

GEO. W. YOUNG, Caissier.
20 avril—1H

BUVEZ!!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme eau de table, elle n'a pas d'égale. Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
30 sept—1 an sam dim

GAGES. GAGES. GAGES.

J'INVITE respectueusement toutes les personnes qui me doivent un intérêt arriéré sur des objets qu'elles m'ont donnés en nantissement, à le payer avant le 8 mai 1893. Tout objet non retiré sera vendu à l'encan. La vente commencera lundi 8 mai 1893, à 10 heures A. M., au coin des rues Bourbon et Conti, par le ministère de MM. Spear & Escoffier encanteurs.
23avril VVE J. ANGLADE

Scientific American Agency for PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volume et une pureté de son remarquables.

Accords et réparation de pianos une spécialité. 20mars—

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhœ, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 238 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc 92—1 an

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.
1er jan—Dim Mar Ven

L. Grunewald Co.

Limited.

127 RUE CANAL.

PIANOS NEUFS, $250 et au-dessus.

PIANOS AYANT PEU SERVI, $150 et au-dessus.

PIANOS DE SECONDE MAIN, $25 et au-dessus.
24janv—1an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B Baudot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans. 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vougeot même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.
28 oct—

JOURNAUX FRANCAIS

COURRIER DE FRANCE.

Echo de Paris. Figaro. Gil Blas. Intransigeant. Lanterne. Petit Journal. Petit Parisien. Leurs suppléments. France Mode. Mode Nationale. P. Echo d. Mode. Bon Journal. Caricature. Eclipse. Jnal. Amusant. Jnal. des Voyages. Monde Comique. P. Jnal. p. rire. Selon l'Urée, etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique. DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

Magasin du Bon Marché

61...... RUE ROYALE...... 61

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

MARCHAND DE

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92 - 1an

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal.

[illegible]

La compagnie publie l'exposé suivant [illegible] 1892 au 28 FEVRIER 1893

Primes reçues pendant [illegible]
Sur risques de incendie [illegible]
Sur risques maritimes [illegible]
Sur risques de rivières [illegible]
Primes non acquises pendant [illegible] total.
Moins Primes [illegible]

Pertes payées
Sur risques de feu. [illegible]
Sur risques maritimes [illegible]
Sur risques de rivière [illegible]

Primes [illegible] [illegible]

Moins [illegible]

[illegible]	$16,622 [illegible]
Ajouter Compte d'intérêt [illegible]	$1 460 14
Benefice	$[illegible]

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	[illegible]
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	26 605 [illegible]
Primes en cours de collection	30 968 [illegible]
Propriétés foncières	163 660 [illegible]
Argent comptant	189 2[illegible] 4
Actions de banques (valeur du marché)	6 950 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	10 400 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	10 833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Française L'(valeur du marché)	1 200 00
Bons à primes (valeur du marché)	28 632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle Orléans (valeur du marché)	6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)	18 900 00
Avance sur l'habitation Olivier	6 392 52
Meubles de Bureau etc	2,400 00
Jugements	600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis	7,609 44
Total	$331,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.

JAS. FAHEY, Notaire
[illegible] 10f

BANQUES.

Rapport de la Situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le lundi 6 mars 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1 126 701 33
Surtirages, garantis et non garantis		21 230 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50 000 00
Actions, garanties, etc.		114 146 08
Dû par des agents de réserve approuvé		14 301 51
Dû par d'autres banques nationales		14 079 36
Dû par des banques d'Etat et banquiers		2 688 [illegible]
Maison de banque, meubles et installations		115 500 00
Dépenses courantes et taxes payées		7 613 81
Change pour clearing house	104 084 63	
Billets d'autres banques	10 583 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	143 29	
Espèces	37 536 50	
Billets legal tender	172 741 00	325 105 12
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis (5 pour cent de circulation)		2 250 00
Total		$2 039 339 02

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200 000 00
Profits non divisés		72 175 81
Billets de Banques Nationales en circulation		39 345 00
Dividendes non payés		1 010 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,321 634 61	
Certificats de dépôt de demande	9 221 00	
Chèques certifiés	326 52	
Chèques de caissier en circulation	27,125 82	1 358,307 95
Dû à d'autres banques nationales		5,321 83
Dû à des banques et banquiers d'Etat		3 173 43
Bills payables		60,000 00
Total		$2 039,339 02

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 6me jour de mars 1893.

BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Atteste

C. M. SORIA,
MAX SCHWABACHER,
HENRY ABRAHAM,
Directeurs.

1e mrs—1f

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 Déc. 1892.

ACTIF.

Bills escomptés		$982,219 58
Bons des Etats-Unis		50,000 00
Ville de la Nouvelle Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent et bons à prime	$1,502,624 53	
Autres bons et actions	111 737 50	1 614 362 03
Maison de banque et autres propriétés foncières		100 [illegible] 20
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change sur New York	525,514 93	
Prêts sur demande	948 246 57	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	1,138 241 76	2,614 253 14
Total		$5 361,653 9[illegible]

PASSIF.

Capital actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	$650,000 00
Profits nets non divisés		45 616 69
Circulation		44 250 00
Dépôts à retirer contre chèques		4,400 301 26
Balance sur réduction du capital actions		800 00
Dividendes non payés		20 686 00
Bills payables		200 000 00
Total		$5,361 653 95

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.

Etat de situation trimestriel

DE LA

GERMANIA SAVINGS BANK,

[illegible]

[illegible]

UNION NATIONAL BANK

De la Nouvelle-Orléans

[illegible]

Attendu qu'il [illegible] aussi [illegible] agent [illegible] qu'il remplissait ses devoirs.

Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00) à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des parties qui auraient pris part au crime.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév [illegible]

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce [illegible] jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt treize, et de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venus et ont comparu personnellement les différentes personnes dont les noms sont ci-dessous [illegible]

ARTICLE I.

Le nom [illegible] THE MERCHANTS' [illegible] [illegible]

ARTICLE II.

Cette compagnie [illegible]

ARTICLE III.

Cette corporation [illegible]

1. Assurer des [illegible]
2. Prendre des risques [illegible]
3. Elle pourra [illegible] qu'elle aura elle-même [illegible]
4. Sur livraison [illegible] cette Compagnie de [illegible] Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands [illegible] surances Mutuelles des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette corporation est par les présentes fixé à [illegible] ($300 000) divisés en [illegible] mille actions de cent dollars chacune [illegible]

Cette charte prendra [illegible] de la date où la présente [illegible]

ARTICLE V.

Toutes les pouvoirs [illegible]

[illegible]

Je soussigné [illegible] Paroisse d'Orléans, Etat [illegible] est une copie exacte [illegible] de la Compagnie d'Assurances des Marchands et du certificat d'enregistrement [illegible]

En foi de quoi j'ai signé et apposé [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible] janvier A. D. 1893.

(SCEAU) GEORGE C. PREOT, Notaire Public.
15 janv—5 fev 30